

## ASSEMBÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 MARS 2025

NOMBRE D'ADHÉRENTS AU 31/12/2024 : 50

PRESENTS : 9

REPRÉSENTÉS : 31

NOMBRE DE VOTANTS : 40

**Étaient présents** : Lionel TRAZIT, Isabelle RAYNAL, Marie-Pierre DUPERRAY, André MERCIER, Gérard MARTY, Muriel CHANCEL, Alice MALGA, Marie-Pierre MERCIER, Serge ARNAL

**Étaient représentés** : Patricia & Dominique BAUDUIN Alice BROUSTASSOUX, Lucien & Andrée TRAZIT, Philippe WOEHREL, Christian DUC, Elisabeth VAISSIER, Georges LAFARGE, M. & Mme LAMOUREUX Jean-Pierre, Clotilde & Marc BERTHELOT, Paul & Jean-Louis COLOMBIER, Christian DAUCHEZ, Jean-Louis RAYMOND, Raoul ANDRIEU, Antonine MERCIER, Marie ROBERT, Monique CHALVIGNAC, Denys BREYSSE, Philippe CAILLET, Hélène CHEYMOL, Gaby DUMAS, Stéphanie HAUTIER, Danièle LAURICHESSE, Anne & Louis TOTY, Jacqueline MADAMOUR

### **Ordre du jour** :

- Bilans moral et financier 2024
- Bilan financier prévisionnel 2025
- Election d'une secrétaire adjointe
- Les Hauvergnales 2025
- Projets 2025

**Bilan moral 2024 (annexe 1)** : Validé à l'unanimité

**Bilan financier 2024 (annexe 2)** : Validé à l'unanimité

**Bilan prévisionnel 2025 (annexe 3)** : Validé à l'unanimité

Afin de prévoir une meilleure répartition des tâches, il est procédé à l'élection d'une secrétaire adjointe. Muriel Chancel s'étant présentée, elle est élue à l'unanimité. La répartition est donc la suivante :

1. **Lionel Trazit** : Recherche d'intervenants : concerts, conférences...
2. **Mapie Duperray** : Gestion des adhérents ; comptabilité ; SACEM ; contrats des intervenants
3. **Isabelle Raynal** : Conception des programmes, catalogues d'exposition, livrets, affiches & flyers ; gestion du site Internet ; procès-verbal de l'assemblée générale et comptes-rendus de réunions ; communication avec la mairie (réservation de salles, buvette...) ; dossiers de demande de subventions (Conseil départemental, Communauté de Communes) ; planification et envoi de convocations aux réunions
4. **Muriel Chancel** : Collecte des encarts publicitaires (bourg de Trizac et Riom-ès-Montagnes) ; gestion de la tombola (recherche de lots et préparation des grilles)
5. **André Mercier** : Collecte d'encarts publicitaires ; contact avec l'église
6. **Gérard Marty** : Relations publiques (journaux, radio)

**Lionel Trazit** explique à l'assemblée qu'il va renégocier le contrat d'assurances qui couvre les manifestations de l'association et dont la cotisation augmente tous les ans.

Il rappelle également que cette année, l'ATP a perçu deux subventions plus substantielles que celles des années précédentes et ce, grâce à l'intervention de Mme Alice Malga :

- Conseil Départemental : 500 €
- Communauté de Communes : 1 000 €

**Question de Serge Arnal** : Pourquoi la commune de Trizac ne donne-t-elle pas une subvention à l'ATP.

**Réponse de Lionel Trazit** : A la création de l'association en 2014, le budget de la commune était au plus bas et la Communauté de Communes du Pays Gentiane subventionnant l'ATP à hauteur de 2 000 € durant plusieurs années, il a été décidé de ne rien demander à la mairie. Cependant, en l'absence de

subvention de la CCPG depuis trois ans, le maire, Louis Toty aurait proposé de verser une subvention à l'association au titre de 2025. Le Président met aux votes ladite proposition : avis défavorable à la majorité des membres contre deux voix « Ne se prononce pas ».

## PROJETS 2025

### **Fresque Dubo-Dubon-Dubonnet**

Lionel Trazit informe l'assemblée que le solde à payer est de 3 596 €. Une inauguration sera prévue avec une conférence qui pourrait être animée par Denys Breysse qui avait déjà effectué un petit travail sur les publicités murales à l'occasion de son Master. En outre, Lionel se propose de reprendre contact avec une journaliste canadienne qui avait été intéressée pour couvrir l'affaire.

De plus, contact sera repris avec le Crédit Agricole qui se proposait de subventionner l'opération.

### **Restauration retable de l'église Saint-Beuzire**

Il est prévu la signature d'une convention entre l'ATP, la Fondation du Patrimoine et la mairie pour une souscription. La mairie lancerait la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine avec le soutien de l'ATP.

## HAUVERGNALES 2025

Faute de combattants, il est prévu cette année d'alléger les Hauvergnales, lesquelles, pour rappel, se déroulent toute l'année avec une concentration d'animations sur un week-end estival. Cette concentration d'animations n'aura donc pas lieu cette année et ne sera sans doute plus reconduite les années suivantes au bénéfice d'un « lissage annuel » plus facile à gérer.

Le programme de cette année étant léger, il ne sera pas effectué de recherche d'encarts publicitaires. Un programme papier sera néanmoins proposé mais sous forme de flyer ou de dépliant. Il est ainsi composé de trois conférences « au chapeau », un concert de printemps et un concert de Noël. Exceptionnellement, il n'y aura pas d'exposition en 2025 mais cette absence de manifestation permettra aux membres de l'association de préparer celle de 2026 qui promet d'être importante dans sa préparation.

Il pourra donc être conservé ce « lissage annuel » pour les Hauvergnales 2026 avec, de nouveau, l'exposition annuelle dont le thème est d'ores et déjà acté : « Les cartes postales de Trizac ». A cette occasion, un album « collector » sera conçu.

La séance est levée à 22 h 00.